

**Chargé-e d'enseignement (temps partiel)
à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
en
Procédure administrative**

Activité :

La personne titulaire devra assurer l'enseignement du cours « Procédure administrative » dans le cursus Master of Law de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, au semestre de printemps.

Le cours porte sur la procédure et les juridictions administratives aux niveaux fédéral et cantonal, avec un accent sur l'apprentissage de la rédaction des principaux actes de procédure des administrés et des autorités.

Taux d'activité : 36.36% (4h/semaine durant le semestre de printemps)
Entrée en fonction : 1^{er} février 2023
Durée du contrat : un semestre (printemps), renouvelable
Lieu de travail : Université de Neuchâtel

Profil souhaité :

- Doctorat en droit
- Brevet d'avocat
- Expérience pratique pertinente au barreau, auprès de tribunaux et/ou d'une administration
- Spécialisation en droit administratif matériel et procédural
- Idéalement, expérience de l'enseignement au niveau universitaire.
- Publications autres que la thèse de doctorat dans le domaine faisant l'objet de l'enseignement

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, la liste des activités pertinentes menées en lien avec l'enseignement mis au concours, les copies des titres obtenus et des relevés de notes, une liste de publications et les certificats de travail, doivent parvenir par email, **en un seul fichier PDF**, à recrutement.droit@unine.ch jusqu'au **30.06.2022**.

D'autres renseignements peuvent être sollicités par email auprès du professeur Olivier Hari (olivier.hari@unine.ch), Doyen de la Faculté de droit.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.

